

CHAMPIONNAT DE FRANCE PROMOTION E Au Moulinet 2010

MIRAMONT DE GUYENNE au lac du Saut du Loup

5 et 6 juin
2010



P
E
C
H
E

COMPETITION ORGANISEE PAR :
LE TEAM EUROPECHE BERGERAC 47

Et avec le concours de :

Les AAPPMA de Miramont de Guyenne

Le Comité Départemental du Lot et Garonne de pêche sportive au coup

Le Comité Régional d'Aquitaine de pêche sportive au coup

La Fédération Française de pêche sportive au coup

LE LIEU DE PÊCHE :

Ce championnat se déroule sur le Lac du saut du Loup, lac utilisé pour de nombreuses compétitions de pêche (concours, challenge sensas et championnats).

Le lieu de rendez-vous est après le petit pont sur la gauche en arrivant au lac du Saut du Loup., prière de venir au rassemblement à pied en garant les voitures avant le pont.

Lac du saut du Loup à Miramont :

Le fond est régulier, au plus profond côté digue 1m60-80, et moins profond quand on va vers le fond du lac 0,80-1m, en moyenne 1m50 pour le lac du Saut du Loup.

Les espèces sont nombreuses et variées :

POISSONS CHATS

BREMES ET PLAQUETTES

GARDONS ET ROTENGLÉS

ABLETTES

CARPES

La pêche du carnassier est ouverte, la réglementation de taille en vigueur est :

- Brochet: 50cm
- Sandre: 40cm
- Black bass: 30cm

LES SECTEURS :

La pêche se déroulera sur le lac en deux secteurs de 15 pêcheurs :

Secteur A : dit secteur du « Pré », en partant à gauche de la digue, de la digue jusqu'à la petite conche.

Secteur B : dit secteur des « Sapins », après la petite conche jusque dans le bois.

Prévoir chariot pour tous les secteurs

ENTRAÎNEMENTS:

Pour les entraînements, le petit pont en bois sera praticable et permettra l'accès aux secteurs. Un cadenas à code sera placé sur la grille qui ferme l'accès au pont. Le code sera donné aux compétiteurs, il est demandé de refermer la grille après avoir traversé le pont.

Code à demander au responsable de l'épreuve la veille de votre visite.

MOUGNEAU Jérôme (CD47) 06 89 15 27 46

Consignes de sécurité : un seul véhicule sur le pont à la fois, poids maximum 2 tonnes

LES HORAIRES :

SAMEDI 5 JUIN

RDV 11H00 au Lac du Saut du Loup

Présentation et contrôle des licences COMPLETES pour les compétiteurs.

Tirage au sort 11H30

PECHE DE 14H30 à 17H30 pour la première manche.

PROCLAMATION DES RESULTATS 1^{ère} manche 18H30 au lieu de RDV.

DIMANCHE 6JUIN

RDV 6H30 au Lac du Saut du Loup

PECHE DE 8H30 à 11H30 pour la deuxième manche.

12h00-13H00 : Pause repas

PECHE DE 15H00 à 18H00 pour la troisième manche.

PROCLAMATION DES RESULTATS à 19H00

RESTAURATION :

Petit déjeuner le dimanche matin, plancha le midi sur place, sur inscription 0553618645

REGLEMENTATION DU CHAMPIONNAT

Réglementation FFPSC, Championnats et grandes épreuves, pêche à 15m ou plus

Pêche au moulinet, canne de 8m maxi, plombée interdite

Amorce 15 litres, Esches 1 litre dont ½ de fouillis

Contrôle des esches et de l'amorce 1H avant le début de la compétition

Présentation des esches dans des boîtes mesures.

Amorçage 5mn avant le début de pêche signalé par corne.

Les 5 dernières minutes et fin annoncées par corne.

RESPONSABLES CHAMPIONNAT : MOUGNEAU Jérôme (CD47) 06 89 15 27 46

DUTILH Serge (CD64) arbitre

DAROS Fred (CD47)

ROY Cédric (CD47) 06 88 23 59 68

Commandes d'esches possibles au magasin Europêche Bergerac, Julien Penaud au 05 53 61 86 45, jusqu'au mardi 1 juin 2010 19h

Hébergement :

Miramont de Guyenne

Eymet

La Roquille